

## Communiqué de presse, mardi 12 décembre 2017

---

Services de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie de l'HRC

### **Les services de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie d'Aigle et de Vevey ne seront pas regroupés sur un seul site avant l'ouverture du nouvel hôpital de Rennaz en 2019**

**A la suite d'une indiscretion dans les médias, l'Hôpital Riviera-Chablais avait annoncé en octobre dernier le regroupement au premier semestre 2018 des services de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie d'Aigle et de Vevey en raison de leur faible taux d'occupation. Les économies liées à la réunion de ces activités avaient été estimées à plus de deux millions de francs. Considérant les arguments politiques et de santé publique, l'hôpital, en accord les autorités sanitaires, a décidé de renoncer à cette réorganisation. En contrepartie, les départements en charge de la santé se sont engagés à octroyer un financement compensatoire.**

Confronté à une situation financière difficile et à la suite d'une fuite d'information, l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais (HRC) avait confirmé le 7 octobre dernier qu'il avait engagé une étude relative à la concentration des activités de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie sur un seul site d'ici au 1<sup>er</sup> mars 2018. Les deux services enregistrant de faibles taux d'occupation, leur regroupement devait permettre de réaliser des économies financières substantielles estimées à plus de deux millions de francs. Le projet ne prévoyait aucun licenciement. L'étude a été menée à son terme et a confirmé le potentiel d'économies d'une telle opération.

Cependant, l'annonce de la perspective de ce regroupement a suscité de nombreuses réactions politiques et de la population des régions de la Riviera et du Chablais. Côté vaudois, outre les interpellations déposées au Grand Conseil, M. le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a fait part de sa préoccupation au motif que si le site d'Aigle était retenu, la maternité du CHUV, déjà très sollicitée, ne serait pas en mesure d'accueillir les patientes de la Riviera qui choisiraient d'y accoucher. Côté valaisan, Mme la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten a mis en évidence les interpellations politiques que l'annonce du regroupement a suscitées et l'impact que le choix de Vevey aurait pour la population du Chablais valaisan, qui a déjà vu fermer sa maternité lors de la fusion des hôpitaux d'Aigle et de Monthey en 1999.

L'Hôpital, en accord avec les conseillers d'Etat en charge de la santé des deux cantons, et après en avoir informé la Commission interparlementaire de contrôle de l'HRC, a décidé de renoncer à cette opération. L'Hôpital a pris cette décision après avoir obtenu l'assurance d'un soutien financier des deux cantons pour compenser le surcroît de charges lié au maintien sur deux sites de ces activités cliniques durant la période qui précède l'entrée à Rennaz.

Malgré ce renoncement, les services cliniques concernés – tout en garantissant à la population une prise en charge de qualité sur les sites existants – continuent à préparer leur nouvelle organisation en vue de leur regroupement sur le site de Rennaz.

L'Hôpital a informé les collaborateurs des deux services. Les patientes de la maternité et les médecins partenaires seront également personnellement informés.

Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter le 021 943 48 46 ou écrire à [communication@hopitalrivierachablais.ch](mailto:communication@hopitalrivierachablais.ch)